

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
CENTRE MGR MARCOUX TENUE LE MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 À 18H**

Présences:	Marie-Pierre Arsenault	Alexis Gagnon-Tremblay
	Luc Bertrand	Pierre Gauvin
	Myriam Bouffard	Louise Garneau
	Rasema Besic	Gilles Godbout
	Clément Boily	Rachel Jean
	Hélène Blanchet	Jessica Mathieu
	Cindy Breton	Olivier Mercier
	Guylaine Brousseau	Richard Moisan
	Nacia Carbonneau	Marc Ouellet
	Nancy Charland	Alexandre Poupart
	Lise Desrochers	Thérèse Richer
	Marianne Eichelbrenner	Mathieu Tardif
	Marlène Élément	Jonathan Vallet
	Nancy Ferland	Brigitte Van Coillie-Tremblay
	Rafaël Fontg-Simard	
	Gaston Fortier	

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Mme Marie-Pierre Arsenault, présidente du conseil d'administration, annonce l'ouverture de l'assemblée à 18h08. Elle mentionne que le quorum est atteint puisqu'il est composé des membres présents.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Comme prévu aux règlements généraux du Centre Mgr Marcoux, Mme Marie-Pierre Arsenault, présidente sortante du conseil d'administration, agit à titre de présidente de l'assemblée générale annuelle. M. Gilles Godbout, secrétaire sortant du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2023

Mme Marie-Pierre Arsenault mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2023 a été transmis aux membres et aux personnes inscrites préalablement à l'assemblée générale. Aucune question ou modification n'est amenée par l'assemblée. L'adoption du procès-verbal tel que transmis est proposée par M. Clément Boily, appuyée par M. Jonathan Vallet. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 19 décembre 2023

Mme Marie-Pierre Arsenault mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 19 décembre 2023 a été transmis aux membres et aux personnes inscrites préalablement à l'assemblée générale. Aucune question ou modification n'est amenée

par l'assemblée. L'adoption du procès-verbal tel que transmis est proposée par Mme Nacia Carbonneau, appuyée par Mme Brigitte Van Coillie-Tremblay. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport d'activité et orientation pour l'année à venir

Le rapport annuel 2023-2024 est projeté à l'écran. Mme Arsenault procède au rapport de la présidente. M. Olivier Mercier, directeur général, procède au rapport de la direction générale tout en remerciant les employés du Centre Mgr Marcoux et les personnes présentes.

Sous la forme d'une capsule vidéo, chaque coordination, responsable et membre de l'équipe d'animation présente le bilan de son année en relatant les faits saillants des différents secteurs ainsi que les perspectives pour l'année à venir. Mme Arsenault dépose officiellement le rapport annuel 2023-2024 et rappelle qu'il se trouve en ligne sur le site web du Centre Mgr Marcoux.

6. Présentation et dépôt des états financiers 2023-2024

M. Marc Ouellet, trésorier du conseil d'administration, présente les états financiers audités de l'année 2023-2024 qui s'est terminée le 30 juin 2024.

Celui-ci fait un résumé des revenus en comparaison à ceux de l'année dernière. M. Ouellet souligne le travail effectué par l'équipe pour trouver de nouvelles sources de financement. Il mentionne que les prévisions du début de l'année estimaient un déficit d'un peu plus de 190 000\$ alors qu'en fin d'année nous nous sommes retrouvés pratiquement à l'équilibre.

Les états financiers audités 2023-2024 sont déposés.

7. Période de questions sur le rapport d'activités et les états financiers

Mme Arsenault demande à l'assemblée s'il y a des questions sur le rapport d'activité et les états financiers.

M. Rafaël Fontg-Simard demande comment l'organisme gère le surplus d'environ 400 000\$ qui est investi en épargne. M. Marc Ouellet explique qu'il s'agit d'un coussin important pour le centre et qu'il est nécessaire pour assurer la pérennité du Centre Mgr Marcoux, puisque les intérêts générés sont une source de revenus considérables qui sont réinvestis dans les activités du Centre.

M. Clément Boily demande comment le Centre Mgr Marcoux utilise les revenus d'intérêts des montants placés en épargne. M. Marc Ouellet réitère que cet argent est réinjecté dans les activités du Centre.

M. Clément Boily pose une question relative au remboursement du prêt reçu du gouvernement fédéral pendant la pandémie. Mme Arsenault confirme que cette dette a été remboursée au courant de l'année 2023-2024.

M. Boily demande si la salle d'entraînement du Centre est toujours déficitaire. M. Olivier Mercier explique qu'un.e employé.e a quitté ses fonctions l'an dernier et que son poste n'a pas été recombler. Les tâches de cette personne ont été distribuées dans l'équipe, ce qui permet un meilleur équilibre entre les revenus et les dépenses pour ce secteur.

8. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2024-2025

Mme Arsenault mentionne que les travaux de vérification comptable pour l'année 2023-2024 se sont bien déroulés avec M. Bertrand et que la firme est prête à s'engager pour minimalement une autre année avec le Centre Mgr Marcoux. Le conseil d'administration recommande à l'assemblée de nommer la firme Bertrand Nadeau SENC pour l'audit des états financiers 2024-2025. La nomination de la firme Bertrand Nadeau SENC est proposée par Mme Nancy Charland et appuyée par M. Gaston Fortier. Adopté à l'unanimité.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Mme Arsenault mentionne que, comme le prévoient les règlements généraux, lorsque la présidence du conseil d'administration est en élection, la vice-présidence assume le rôle de présidence d'élection. Mme Arsenault mentionne également que, comme le secrétaire du conseil d'administration est également en élection, l'assemblée doit nommer un membre afin d'agir à titre de secrétaire d'élection. Il est proposé par Mme Myriam Bouffard, appuyée par M. Clément Boily de nommer M. Olivier Mercier à titre de secrétaire d'élection.

Mme Nacia Carbonneau, présidente d'élection, annonce qu'il y a quatre postes de membre du conseil d'administration à combler cette année. Mme Carbonneau mentionne le nom des membres sortants du conseil d'administration :

- Mme Marie-Pierre Arsenault, présidente sortante;
- M. Gilles Godbout, secrétaire sortant;
- Mme Jessica Mathieu, administratrice sortante;
- Mme Brigitte Van Coillie-Tremblay, administratrice sortante.

Elle mentionne également que quatre candidatures ont été reçues. Cela fait en sorte que ces quatre personnes sont élues automatiquement comme membres du conseil d'administration. Il s'agit de :

- Mme Marie-Pierre Arsenault;
- M. Gilles Godbout;
- Mme Jessica Mathieu;
- Mme Brigitte Van Coillie-Tremblay.

L'assemblée assiste à une courte présentation des motivations qui incitent ces personnes à intégrer le conseil d'administration du Centre Mgr Marcoux.

10. Sujets divers

M. Alexandre Poupart de la Corporation de développement communautaire de Beauport souligne la chance que l'organisme auquel il appartient a de collaborer avec le Centre Mgr Marcoux. Il souhaite féliciter le centre pour son environnement accueillant et pour son beau travail au quotidien.

M. Clément Boily mentionne que les opérations avec le tracteur lors de l'événement de la Fête des moissons sont effectuées sans que les-conducteurs utilisent des équipements de protection individuelle. M. Olivier Mercier mentionne que chaque personne qui utilise le tracteur doit porter des souliers avec bout d'acier.

M. Boily demande si le Centre a réussi à encadrer les jeunes qui flânaient dans les aires communes. M. Olivier Mercier rappelle qu'un code de vie a été mis en place et que des mesures de suspension ont été prises en lien avec les agissements de ces jeunes.

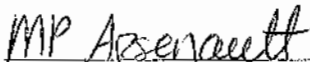
M. Boily souligne que le corridor de service extérieur en gravier pourrait apporter différents enjeux de sécurité lors du transport de matériel au moment d'événements qui ont lieu sur le terrain de soccer. Il demande s'il serait possible de construire un corridor permanent en béton pour assurer la sécurité des bénévoles lors du déplacement du matériel nécessaire pour ces événements. M. Olivier Mercier croit qu'il s'agit d'une solution qui serait très dispendieuse considérant le nombre d'événements qui ont lieu sur ce terrain et mentionne que des fiches de sécurité sont disponibles à même le matériel pour assurer que la manutention se fasse correctement. Un membre propose de mettre des contre-plaqués au sol en guise de solution alternative moins coûteuse.

Mme Thérèse Richer souligne qu'elle est contente des partenariats qui fleurissent depuis les dernières années entre l'Évasion St-Pie-X et le Centre Mgr Marcoux, tout en souhaitant que ce lien persiste pour les années à venir.

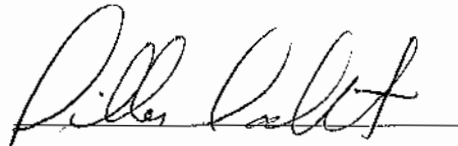
Mme Rachel Jean la Caisse Desjardins de L'imoilou seconde Mme Richer dans ses propos et félicite le centre pour sa bonification de l'offre d'activités depuis les dernières années.

11. Levée de l'assemblée

Mme Marie-Pierre Arsenault déclare la levée de l'assemblée à 19h19, proposée par Mme Louisc Garneau et appuyée par Mme Marlène Élément.



Marie-Pierre Arsenault, présidente



Gilles Godbout, secrétaire